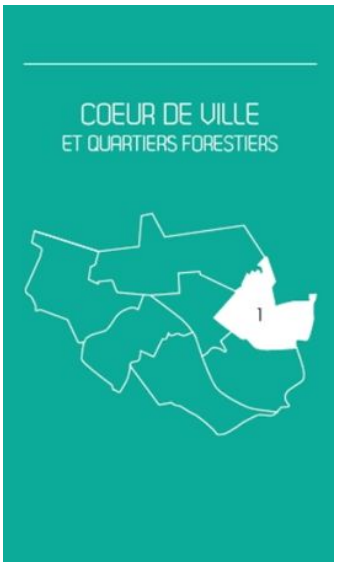

CONSEIL DE QUARTIER COEUR DE VILLE ET QUARTIERS FORESTIERS
BALADE URBAINE DU 17 MARS 2018

La balade débute à 14h30, Cour du château

BALADE URBAINE
QUARTIER 1 – CŒUR DE VILLE ET QUARTIERS FORESTIERS

Le Maire, Arnaud PERICARD, et son équipe vous invitent à échanger lors d'une balade urbaine, au cœur du quartier Cœur de ville et quartiers forestiers.

SAMEDI 17 MARS 2018 à 14h30
Rendez-vous dans la cour du Château
Place Charles de Gaulle

Pour faire part des problématiques liées à la vie de votre quartier ou évoquer les projets en cours ou à venir, écrivez à l'adresse :

quartier.coeurdeville.forestiers@saintgermainenlaye.fr

> Pour plus d'infos
www.saintgermainenlaye.fr

I. Itinéraire

Accueil: Cour du Château

- Place Charles de Gaulle
- Jardin des arts
- Rue du Vieil abreuvoir
- Cour Larcher
- Rue Saint-Pierre
- Place Mareil
- Rue Bonnenfant
- Rue des Joueries
- Rue Danes de Montardat
- Rue de Pologne
- Rue Armagis
- Rue de Pologne
- Place du Marché neuf
- Rue de la Procession/Ecuyers/Louviers
- Rue de République

Fin: parvis de l'église

II. Balade

Point départ: La Cour du Château

Hilaire Multon, Directeur du Musée d'archéologie nationale (MAN) et du Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, et Olivier Hauchecorne, Secrétaire général, présente l'histoire du château et du musée. Ils font ensuite un point sur les travaux de rénovation des façades en cours. Les travaux en cours concernent la façade de la chapelle et sa couverture. Ils ont débuté en septembre 2017 et prendront fin en juin 2018. Sur la façade les travaux réalisés seront les suivants : gommage des pierres de façade, restauration des vitraux, restauration des remplages, des sculptures, etc… Pour la couverture, il s'agit de la dépose complète de la couverture en plomb et pose d'une nouvelle couverture en plomb (30 tonnes de plomb).

Esplanade du Château

Le Maire fait un point sur l'arrivée du Tram 13 au niveau de la grille des loges. Sur la question du défrichement il indique que deux campagnes ont eu lieu, avenue Kennedy et allée des Loges, en février 2017 et février 2018. Il précise que chaque mètre carré concerné par le projet sera compensé 4 fois, permettant d'améliorer l'état du massif forestier. Ce reboisement doit être mis en perspective avec les Etats généraux de la forêt et la procédure de classement du massif.

Une autre opération de terrassement et de coupe des arbres interviendra dans le parc du château de Saint-Germain-en-Laye. Un couloir souterrain de 200 mètres de long passant sous le Parc, équipé de tapis roulants, permettra l'accès aux quais du RER. La DRAC et Ile-de-France (le promoteur du projet) sont aujourd'hui en discussion pour trouver une solution prenant en compte les alignements et l'état sanitaire des arbres. Les arbres qui seront retirés seront replantés.

La livraison du Tram 13 Express est prévue à l'horizon 2020-2021.

Le maire estime que l'arrivée du T13 est une chance pour achever les plans de Lenôtre en particulier en recréant (il y a une controverse historique sur leur existence par le passé) les 3 bassins d'eau. La ville participera au financement de ces bassins aux côtés du Département et de l'Etat. Par ailleurs une entreprise privée a accepté d'inscrire cette opération dans le cadre de sa politique de mécénat. Toujours dans le Domaine national, le Maire annonce que la Ville financera l'installation

de jeux pour enfants dans le près creux pour près de 125 000 euros. Ils seront installés avant le 14 juillet 2018.

- **Jardin des Arts**

Rénovation du bâtiment Henri IV
Les travaux ont débuté en automne 2016 et se sont achevés il y a peu. Il s'agissait de rendre vie à ce bâtiment qui s'est retrouvé inoccupé. Il accueille : l'Office de Tourisme Intercommunal, des activités du Club Louis XIV (salle de bridge, cours de langues et informatique), l'apothicairerie et les réserves des collections municipales. Un travail exceptionnel a été fait au niveau de l'apothicairerie. Le bâtiment est désormais moderne et ouvert sur le numérique. Le Jardin d'Hiver a été valorisé et est espace de convivialité. Un prestataire a été choisi par la Ville pour le Salon de thé qui a ouvert il y a peu sous le nom de Café des arts. Le bâtiment sera inauguré le 30 mai 2018 en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat.

Jardin des arts
L'association *Paysage et patrimoine sans frontière* porte un projet de réaménagement, sous le nom de "Chemins du bleu au Jardin des Arts" dont les travaux sont prévus de mai à juin 2018.

Rue du Vieil Abreuvoir
Depuis 2010, la rue du Vieil Abreuvoir est une zone de rencontre. Elle est donc limitée à 20 km et donne priorité aux piétons et aux cyclistes. Le maire indique qu'il réfléchit sur un élargissement de cette initiative à l'hypercentre (la zone du Plan de sauvegarde et de mise en valeur) en créant une zone de circulation apaisée (ZCA).

Rue de l'aigle d'or

Un habitant demande pourquoi le niveau de la rue n'est pas le même que celui de la rue du vieil abreuvoir et pourquoi la rupture de niveau ne se fait pas au croisement de la rue Saint Louis. Pour lui cette configuration conduit les automobilistes à accélérer dans une rue passante. Les services indiquent que l'extension de la zone de partage jusqu'à la rue Saint Louis a été mise à l'étude par le passé. Il avait été choisi alors de mettre fin à la zone de partage au milieu de la rue de l'aigle d'or, afin de créer une transition vers la rue Saint-Louis, axe majeur. Par ailleurs, à l'époque les caractéristiques de stationnement dans les zones de rencontre étaient assez restrictives avec l'impossibilité de créer de stationnement autres que "livraison" et "PMR". Aussi, le prolongement de la zone de rencontre à toute la rue aurait obligé à supprimer des places de stationnement importantes pour les commerces environnants. Actuellement les règles sont plus souples. Ainsi dans le cadre d'une rénovation future de cette voie, il pourrait être envisagé de mettre l'ensemble de la rue à niveau.

Cour Larcher
Depuis son inauguration en 1985, elle n'avait pas été rénovée. Le projet a pour but de rendre le lieu plus spacieux, aéré et verdoyant. Les trois terrasses, l'aire de jeux pour enfants et l'espace planté seront maintenus. L'espace planté est élargi de 75m² à 200m² et composé d'arbres de judée, d'arbustes, fougères et plantes vivaces. Les dalles en pierres remplaceront le béton. L'aire de jeu sera désormais délimitée par une clôture basse et le sol sera souple pour garantir la sécurité et le confort aux enfants. La zone sera mieux équipée en terme d'éclairages, de bancs et de corbeilles.

Les travaux ont débuté depuis le 20 novembre et se poursuivront jusqu'au printemps 2018. L'étroitesse des accès à la Cour Larcher a été une contrainte dans la réalisation des travaux et a conduit à mettre la circulation de la rue Diderot en sens unique dans le sens descendant, avec une déviation vers le Boulevard Victor Hugo.

Rue Saint-Pierre

La rue Saint-Pierre est actuellement en travaux pour réhabiliter le réseau public d'assainissement. Les travaux ont lieu du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 et devraient s'achever le 13 avril prochain. La première phase des travaux a eu lieu dans l'impasse et dans la rue Saint-Pierre du 8 janvier au 16 février. Nous sommes actuellement dans la phase 2 concernant la rue Saint Pierre entre l'impasse Saint-Pierre et la rue Voltaire, se déroulant du 5 février au 30 mars. Enfin, la dernière phase aura lieu du 2 au 13 avril prochain, elle consistera à la finition des travaux et aux tests de réception. Pour le bon déroulement des travaux, la Ville avait décidé de l'interdiction de stationnement sur la rue et l'impasse Saint-Pierre 24/24 et même le week end. La circulation a été interdite durant les horaires de chantiers.

Le maire indique que face aux problèmes de circulation et de stationnement pour les riverains dans cette zone, la Ville a réfléchi à la possibilité de mettre en place une borne escamotable à l'entrée de la rue Saint-Pierre. Elle sera placée en position haute à partir du vendredi et durant tout le week end. Les riverains disposeront d'un boitier pour commander la position de la borne. La mise en place est prévue à l'été.

Rue du Gast

Le maire évoque la restructuration de l'école Bonnenfant. Le but est de répondre à l'augmentation de la population nécessitant d'accroître la capacité d'accueil des écoles Saint-Germanoises. Un second objectif est d'être en adéquation avec l'évolution des pratiques scolaires, des pratiques mettant l'enfant et ses besoins au coeur de leur projet. Un jury de concours s'est tenu le 14 mars pour choisir le cabinet d'architecte et le projet. La Ville a pu bénéficier du soutien financier de la région dans le cadre du concours "Dessine moi le Grand Paris de demain".

La balade se termine à 16h30.